



Travail intérim en plus de mon emploi

Par **patricemet**, le **25/04/2008** à **16:16**

Bonjour,
Je suis militaire et je souhaiterais travaillé en intérim(période maxi 15 jours par mois), je suis actuellement en maladie mais mon médecin m'autorise à travaillé, ai je le droit sachant que je suis tout de même sous contrat militaire (précision, je quitterai l'armée dans 9 mois)

Par **cece9933**, le **29/07/2008** à **23:32**

Bonjour,
Je suis un peu dans le même cas. Je suis en arrêt maladie jusqu'à la fin du mois d'août et je devrai être réformé en septembre ou octobre. En attendant, qu'est ce que je risque si je prend un travail d'intérimaire maintenant?
Merci